

Newsletter No 1

février 2021

Destinataires :

Délégué(e)s à l'assemblée de l'association Centre Sornetan
Députation au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
Conseil synodal BEJUSO, par sa présidente
Conseil du synode jurassien, par son président
Conseil de l'Eglise de la République et Canton du Jura, par son président
Conseils de Paroisse du synode d'arrondissement jurassien, par leurs président(e)s
Corps pastoral de l'arrondissement synodal jurassien

Remarques préliminaires

Cette newsletter est envoyée par courriel ainsi que par courrier postal aux (délégué-e-s qui n'ont pas d'adresses mails).

Elle ne saurait être publiée via les médias de masses ou les réseaux sociaux, sans l'autorisation expresse du comité.

1. Introduction

Le comité de l'Association Centre de Sornetan a décidé de vous envoyer, par voie électronique, deux à trois fois par année des informations sur son activité.

2. Etat de situation

Ainsi que vous le savez, l'activité a cessé en fin d'année dernière.

Le comité s'est immédiatement mis à la tâche :

Les contrats de travail ont été résiliés –les différents délais de résiliation s'échelonnent jusqu'à fin juin 2021– tout comme ceux avec les fournisseurs et autres prestataires de service.

Les clients ayant fait des réservations ont été contactés et des solutions ont été trouvées au cas par cas.



Le domaine de la formation a été transféré à l'Union synodale Berne-Jura-Soleure avec effet au 1er janvier 2021. Les contrats de travail des collaboratrices de ce secteur ont été repris par cette dernière. Une convention bipartite est en cours d'élaboration afin de sceller ce transfert.

Un plan de trésorerie a été établi, non sans peine, afin de connaître le besoin de trésorerie jusqu'à la fin de cette année. Des discussions, très constructives, ont été engagées avec le Conseil synodal BEJUSO afin de mettre en place les conditions de son financement. Le CSJ a, pour sa part, confirmé un apport de CHF 100'000 pour 2021.

A ce jour, tous les créanciers sont payés et le versement des salaires est assuré. L'encaissement des débiteurs ouverts suit son cours.

Le comité a décidé au vu de la situation de renoncer à tous travaux de rénovation, leur financement n'étant pas assuré. Un dossier de vente des immeubles est actuellement en préparation. Différentes démarches ont déjà été engagées auprès de collectivités publiques tant cantonale que communale. Les réponses sont actuellement négatives.

3. Prochaines étapes

Le comité va d'ici fin mars 2021, sous réserve qu'il en ait la compétence financière, décider de l'octroi de contrats de courtage à des entreprises spécialisées pour la vente des immeubles. L'objectif est de pouvoir réaliser les immeubles d'ici la fin de cette année.

Dans le courant de ce printemps une mise en vente des actifs mobiliers sera mise en place. Vous en serez informés en temps et lieu.

Les archives seront triées durant le premier semestre et données en partie aux bons soins de Mémoires d'ici. L'âme de « Sornetan » sera ainsi sauvée.

Un système de gardiennage et d'entretien des alentours sera mis sur pied à partir de fin mars. La gestion de l'immeuble locatif et de la comptabilité de l'association seront confiés à des tiers externes.

4. Conclusion

Il convient de mettre un terme à ce projet novateur et ambitieux qu'a été le Centre de Sornetan de manière digne et responsable.

Nous espérons avoir ainsi pu vous donner les informations utiles sur l'état actuel des travaux et les prochaines étapes à venir.

Le comité de l'association Centre de Sornetan

Pascal Flotron

Marlyse Gobat

Marie-Louise Hoyer

Jean-Paul Stalder

Myriam Tellenbach

Philippe Kneubühler

René Kratzer

Raphaël Schaer

